



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Le polder Sarcelle des anciennes rizières de Mana

LE PROJET POUR LE SITE

Le Conservatoire du littoral acquiert et aménage des espaces naturels du littoral et des rivages lacustres en vue de mettre en valeur les paysages qu'ils constituent et protéger leur richesse écologique et patrimoniale, tout en les rendant accessibles au public. Les terrains du Conservatoire sont ensuite confiés en gestion aux collectivités territoriales, établissements publics ou à des associations.

Le plan de gestion définit le projet pour le site à travers des orientations de gestion partagées entre l'ensemble des acteurs du territoire. C'est un outil de pilotage qui précise les objectifs selon lesquels un site doit être restauré, aménagé et géré.

Élaboré à partir du plan de gestion, ce document propose une synthèse des objectifs à atteindre et présente le projet sur le site des anciennes rizières de Mana.

MANA



GUYANE

Géré par



Le polder Sarcelle des anciennes rizières de Mana

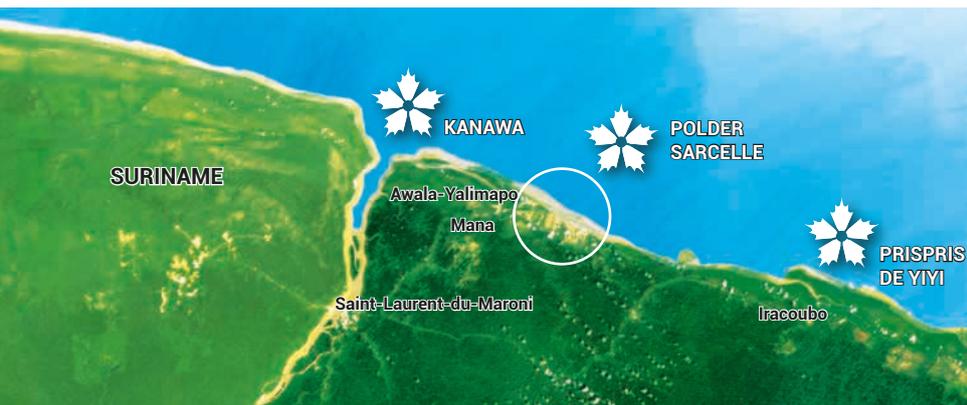
L'eau comme architecte d'un espace où les mesures frôlent la démesure

Le polder Sarcelle est situé sur l'un des littoraux les plus dynamiques au monde. Son fonctionnement cyclique est directement lié au fleuve Amazone, dont les alluvions forment d'immenses bancs de vase, qui viennent se positionner sur la côte du plateau des Guyanes. Ils offrent alors au littoral une protection temporaire contre l'érosion, sur des périodes de 10 à 15 ans, jusqu'à ce qu'ils se déplacent, entraînant une nouvelle période de recul du linéaire côtier à très grande vitesse. Sur cette côte aux mouvements démesurés, le site du polder Sarcelle est situé à l'est de la commune de Mana. Il est bordé à l'est et au nord-ouest par la Réserve naturelle nationale de l'Amana. La crique Irakompapi souligne l'est du site et le fleuve la Mana en dessine ses contours du nord-ouest au sud-ouest. Il est délimité au sud par la route départementale (RD8) sur toute sa longueur.

Outre ce rythme de respiration dicté par le phénomène côtier, le fonctionnement hydraulique du polder a toujours été le marqueur de son évolution. L'histoire de son réseau de drainage et d'alimentation en eau douce détermine ses enjeux de conservation actuels. En 1975, l'État français lance le plan vert, encourageant le développement de la riziculture en Guyane. Dans ce cadre, une partie de la savane Sarcelle, marais d'eau douce et saumâtre, a été transformée en polder rizicole au début des années 1980.

Au début des années 2000, l'érosion a détruit le canal de drainage, provoquant des entrées d'eau saline dans le système d'irrigation et perturbant le fonctionnement du polder. Cet épisode a entraîné le départ progressif des riziculteurs. Depuis 2010, les rizières sont abandonnées : les milieux s'assèchent et se referment, ou sont réinvestis par l'océan. Les conséquences sur la biodiversité sont directes, puisque les populations d'oiseaux migrateurs déclinent, alors même qu'ils sont des milliers à effectuer une escale en Guyane au cours de leur voyage entre le nord et le sud de l'Amérique.

En 2018, le Conservatoire du littoral a acquis une première surface de 1 250 ha sur le site du polder Sarcelle, l'objectif principal étant de recréer des conditions favorables au retour de ces espèces, dans une logique d'intervention la plus sobre possible. La gestion initiée avec plusieurs acteurs du territoire permettra notamment le retour d'une activité agricole résiliente au vu de la dynamique du site. De récentes acquisitions ont été effectuées en 2020 et d'autres sont prévues. Le site du polder Sarcelle est aujourd'hui soumis à des projets à la hauteur de sa surface : le polder s'étend sur plus de 17 km de côte et 800 ha du site sont encore immergés.



IBIS ROUGE

2 330 ha
PROPRIÉTÉ DU
CONSERVATOIRE
DU LITTORAL



209
ESPÈCES D'OISEAUX
INVENTORIÉES
DONT **53** PROTÉGÉES



30 000 tonnes
DE RIZ PRODUITES
PAR AN SUR 5 000 HA
AVANT LE DÉBUT DE
L'ÉROSION



2010
FIN DE LA
RIZICULTURE

3 963 ha
DE PÉRIMÈTRE
D'INTERVENTION



150 m/an
ÉROSION MOYENNE
DE LA CÔTE
EN ABSENCE
DE BANC DE VASE



35 000 000 €
FINANCEMENT
PUBLIC POUR
LE MAINTIEN DE
LA RIZICULTURE
ENTRE 2000 ET
2008 (ÉROSION)



2016
FORMATION
DU DERNIER
BANC DE
VASE

PIEUX AYANT SERVI À LA CONSTRUCTION
DES ANCIENS CANAUX, SE TROUVANT
AU MILIEU DU BANC DE VASE

Une vision partagée, des objectifs communs

LE PROJET POUR LE SITE

Le projet de site correspond à la vision à long terme du Conservatoire du littoral, des gestionnaires et des partenaires locaux. Il traduit l'ambition des acteurs du site pour l'avenir.

Restaurer le fonctionnement hydraulique et prolonger l'histoire agricole du polder Sarcelle. Répondre à la diversité des défis qu'il rencontre au travers de solutions expérimentales, évolutives et résilientes. Viser le retour des populations de limicoles pour en faire un lieu d'accueil local et international.



LE PLAN DE GESTION

Le plan de gestion identifie les orientations stratégiques définissant la vocation du site et les intentions de gestion. Ces orientations donnent le cap que les acteurs du territoire s'accordent à suivre. Elles n'évoluent pas ou peu avec le temps, contrairement aux objectifs opérationnels qui sont définis pour un pas de temps donné et peuvent être ajustés lors des exercices d'évaluation.

Sur le site du polder Sarcelle, cette première édition du plan de gestion a été dimensionnée en concertation avec les acteurs du territoire afin d'être réaliste et simplifiée, pour en faciliter la prise en main par les futurs co-gestionnaires. Elle définit donc les grandes orientations et les priorités de gestion, depuis son adoption en 2020. À ce titre, quatre objectifs à long terme ont été identifiés :

- Conserver les paysages et préserver la biodiversité du site dans un contexte de milieux ouverts,
- Valoriser le patrimoine naturel, culturel, historique et paysager via l'ouverture au public,
- Accompagner et développer des activités économiques telles que l'écotourisme et l'agriculture, dans une dynamique de développement durable et de conciliation avec les enjeux environnementaux,
- Optimiser la gestion et la gouvernance du site de manière à en gérer les différents usages internes, tout en l'intégrant au tissu guyanais et international.

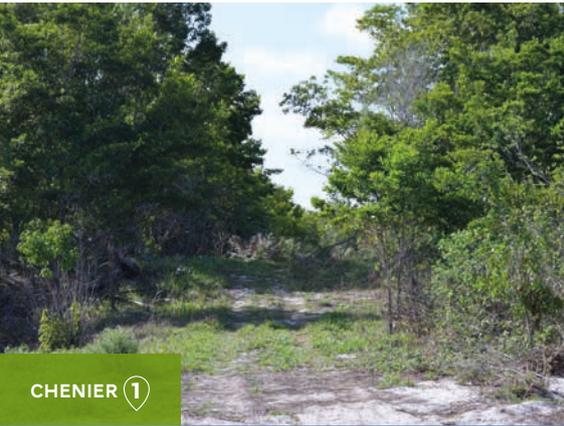
LE DISPOSITIF DE GESTION

La gouvernance des sites dont le Conservatoire du littoral est propriétaire repose sur le tandem avec un ou plusieurs organismes gestionnaires, complété par des conventions établies avec des partenaires locaux. Pour le polder Sarcelle, certains partenaires ont déjà manifesté leur intérêt de devenir gestionnaires et sont pressentis pour constituer le comité de gestion.

Le Parc naturel régional de Guyane gère actuellement la Réserve naturelle nationale de l'Amana. Il aura pour missions l'organisation des animations et la préservation des rizières, ainsi que la gestion de la partie littorale du site. Le Conservatoire du littoral travaille avec l'Office français de la biodiversité (OFB), en particulier sur le volet cynégétique et en concertation avec les chasseurs du territoire. La Communauté de communes de l'ouest guyanais (CCOG) interviendra quant à elle sur le volet touristique et la mairie de Mana apporte son appui technique sur la gestion du site. La protection des espèces, notamment les oiseaux, est gérée par le Groupe d'étude et de protection des oiseaux en Guyane (GEPOG). D'autres acteurs du territoire seront intégrés à la gestion du site du polder Sarcelle, dans le domaine agricole par exemple.



Les anciennes rizières de Mana font partie du projet adapto, qui explore des solutions fondées sur la nature sur des espaces littoraux soumis aux effets du changement climatique. Pour en savoir davantage sur adapto, n'hésitez pas à consulter le site internet www.lifeadapto.eu.



CHENIER 1



BÉCASSEAU A CROUPION BLANC



GRANDE AIGRETTE



CASIER D'EAU DOUCE 3

Carte des Paysages
LES RIZIÈRES DE MANA, Guyane (973)
Johan PICORIT, johan.picorit@gmail.com

0 1 2 3 4 5 km



CANAL SECONDAIRE D'IRRIGATION 2



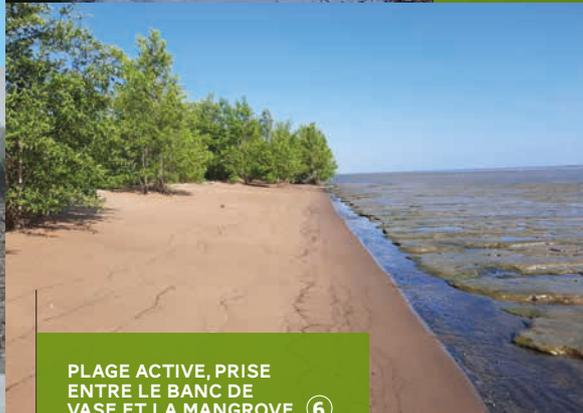
- | | | |
|--------------------------------|----------------------------|-------------------|
| Mer | Jardins et espaces ouverts | Mangrove |
| Vasières | Routes | Fleuve |
| Plages | Vergers | Bâti |
| Chenier | Forêts | Forêts inondables |
| Rizières fermées | Criques | Savanes humides |
| Canaux | Forêts denses avec relief | |
| Rizières ouvertes | | |
| Rizières en cours de fermeture | | |

BALBUZARD PÊCHEUR

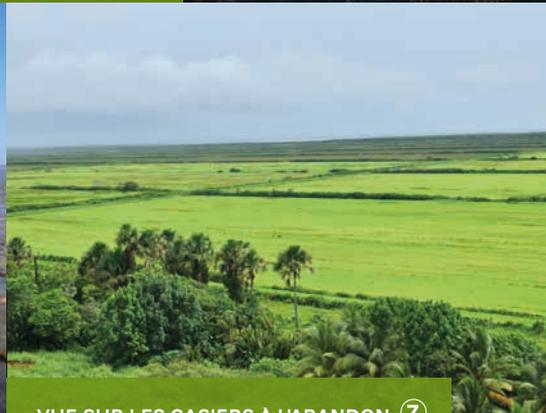


CASIER AYANT SUBI UNE INTRUSION MARINE 4

NUAGE DE LIMICOLES EN PÉRIODE DE MIGRATION



PLAGE ACTIVE, PRISE ENTRE LE BANC DE VASE ET LA MANGROVE 6



VUE SUR LES CASIERS À L'ABANDON 7

Les orientations stratégiques définies par le plan de gestion sont déclinées en objectifs opérationnels qui décrivent les actions à mettre en œuvre. Afin de pouvoir mener des actions de gestion efficaces et coordonnées, il est essentiel de définir un zonage précis du site du polder Sarcelle. Il sera amené à évoluer dès les premières années de gestion, en lien avec les résultats des études de faisabilité hydrauliques notamment, les choix de gestion opérés ou l'érosion marine auquel le site est confronté.

[BIODIVERSITÉ]

Sur le polder Sarcelle, la réalisation de travaux hydrauliques et la réouverture des milieux permettront de créer une mosaïque d'habitats favorisant le retour de l'avifaune.

Au préalable, une phase d'étude aura pour but de recenser les entrées en eau dans le système, de dimensionner les bassins, de définir les aménagements à mettre en place, de déterminer les surfaces et périodes de mise en eau, de chiffrer le programme des travaux et d'en analyser des coûts et les bénéfices.

Après la phase d'aménagement, l'exploitation et l'entretien du système hydraulique du site seront assurés par un agent chargé de la surveillance des débits et niveaux d'eau. Il participera également à l'optimisation des consignes de gestion du site en lien avec les gestionnaires.

[USAGES ET ACCUEIL]

Développer l'agriculture pour favoriser la biodiversité

Sur le polder Sarcelle, l'ambition des acteurs est de développer une activité agricole compatible avec ses enjeux environnementaux. Dans un premier temps, un système pilote d'élevage extensif rotatif, qui préserve naturellement les milieux ouverts et assure leur attractivité pour l'avifaune, sera mis en place sur une surface d'environ 750 ha. L'élaboration d'un référentiel technique, l'accompagnement à l'installation des éleveurs et le suivi de la qualité environnementale des pratiques d'élevage guideront cette action.

Dans un second temps, des études de faisabilité seront réalisées pour envisager l'implantation d'autres activités agricoles, telles que l'arboriculture ou le maraîchage.

Constituer une offre d'écotourisme

Dans le cadre de la progression économique et touristique du site, plusieurs activités d'écotourisme seront réfléchies dans un esprit de développement durable : canoë, promenades équestres, VTT, visites guidées... l'offre sera structurée, les porteurs de projets

seront accompagnés dans la mise en œuvre des activités et la promotion de ces dernières sera orchestrée par les partenaires du Conservatoire du littoral.

L'objectif est ici de constituer une offre qui participe à l'attractivité du site, en lien avec celles qui sont déjà proposées sur la Réserve naturelle nationale de l'Amana, sur la commune de Mana et sur la Communauté de communes de l'ouest guyanais (CCOG).

Organiser l'usage cynégétique

Les activités vivrières et historiques telles que la pêche, seront maintenues. La chasse sera autorisée seulement sur une partie du site afin d'assurer une harmonie avec les activités agricoles et touristiques ainsi que les besoins de conservation. Des réunions de concertation seront menées avec le Conservatoire du littoral, l'OFB et les chasseurs afin d'établir un cadre co-construit. La création d'une brigade de la nature, la mise en place de missions de surveillance terrestre et maritime (avec la RNA) et la sensibilisation des usagers permettront d'assurer le respect des engagements prédéfinis.

[PAYSAGES]

De par les caractéristiques très dynamiques du littoral guyanais, la gestion de l'évolution du trait de côte nécessite un recul stratégique, une approche souple et des solutions fondées sur la nature. Le site du polder Sarcelle est marqué depuis plusieurs décennies par un net recul de son linéaire côtier ; une partie des rizières a déjà été emportée par les eaux et les secteurs restants seront aussi amenés à disparaître, au moins en partie. Il s'agit donc de retarder cette échéance, sans se lancer dans un interventionnisme démesuré et de ralentir le phénomène d'érosion en s'appuyant sur les forces actuelles du site.

Le chenier, cordon sableux fossile, constitue un élément naturel freinant l'érosion marine. Sa fragilité, mise à l'épreuve par les activités anthropiques, nécessite la définition d'une zone tampon et sa sanctuarisation afin de le protéger. Cette volonté sera additionnée à un axe de sensibilisation, pour une meilleure connaissance du chenier et de son rôle par les différents acteurs et usagers du site.



[GOUVERNANCE]

Les dimensions de concertation et de participation sont au cœur de la gouvernance du site du polder Sarcelle. Dans l'objectif d'y appliquer une gestion efficace et durable, la signature d'une convention de gestion est prioritaire. Elle permettra à chaque acteur de connaître ses propres missions et celles des autres parties prenantes.

Dans une optique d'ancrage territorial, il est également important de proposer à la population locale de pouvoir s'investir dans la gestion et le développement du site. Pour cela, plusieurs moyens seront mis en œuvre : l'organisation de réunions publiques, de visites du site, d'ateliers et de chantiers participatifs à destination des habitants de Mana et du grand public, ou bien la réalisation d'interventions auprès des scolaires.

[PATRIMOINE]



LE GEPOG ÉTABLIT LA CARTOGRAPHIE DU PARCOURS MIGRATOIRE DES DIFFÉRENTES ESPÈCES : ICI, DES BÉCASSEAUX MAUBÈCHES

La Guyane, à la convergence de la vie et de la terre

Entre les embouchures de l'Amazone au nord du Brésil et celle de l'Orénoque au Venezuela, s'étend le littoral du plateau des Guyanes, la côte vaseuse la plus longue et la plus instable au monde. La dynamique exceptionnelle de ses bancs de vases caractérise sa singularité et constitue un point de halte essentiel dans le voyage de milliers d'oiseaux migrateurs.

De la Cordillère des Andes aux côtes guyanaises...

Les bancs de vase sont composés des alluvions produites par l'érosion de la Cordillère des Andes, sur la côte ouest du continent sud-américain. Après avoir été transportés sur des milliers de kilomètres tout au long de l'Amazone, ils sont déversés dans l'océan Atlantique. Entre 750 millions et 1 milliard de tonnes de sédiments sont rejetés par le fleuve tous les ans ; 15 à 20 % de cette charge sédimentaire s'accumulent et forment de longs bancs de vase qui se détachent et migrent d'est en ouest. Avec une taille moyenne de 40 km de long et 15 km de large, un banc de vase protégera le littoral auquel il fait face durant des cycles allant de 10 à 15 ans.

... en passant par l'extrême nord et sud de l'Amérique

Sur des échelles encore plus spectaculaires, les oiseaux migrateurs s'attachent également à effectuer des escales sur les côtes guyanaises. Espèce protégée, le bécasseau maubèche d'Amérique est l'un d'entre eux. Il niche sur l'archipel Arctique canadien en période estivale et migre jusqu'au sud de l'Argentine sur la Terre de Feu pour hiverner entre février et avril. Durant sa migration, qui est l'une des plus longues du règne animal, il effectue une halte en Guyane pour s'alimenter de coquillages vivant dans les bancs de vases et ainsi retrouver des forces avant de continuer son voyage.

RETROUVEZ LES BROCHURES DE LA COLLECTION SUR LE SITE INTERNET

www.conservatoire-du-littoral.fr

ACCÉDEZ À LA BASE DE DONNÉES DES PLANS DE GESTION :



CONTACT

Conservatoire du littoral
Délégation Outre-mer - Antenne de Guyane
1, impasse Cépérou - 97300 Cayenne
Tél. : 05 94 28 72 81
guyane@conservatoire-du-littoral.fr

En partenariat avec

